

## COMPTE-RENDU SUCCINT de la conférence du 25 mai 2021

Suite à l'invitation par l'ADDA (Association pour le Développement du Droit Animal) *Villa Léonie – 1 bd Gustavin 06300 NICE* dont le conférencier est Monsieur Laurent BEGUE  
Professeur des Universités – Membre de l'Institut Universitaire de France et Directeur de la MSH ALPES (UGA /CNRS 3394/Université GRENOBLES ALPES

J'ai pris quelques notes succinctes qui n'engagent que moi dans la compréhension de la conférence et dont je veux vous faire partager celles-ci.

Une adresse mail : [assocdeveloppedroitanimalier@gmail.com](mailto:assocdeveloppedroitanimalier@gmail.com)

Monsieur Laurent BEGUE a écrit plusieurs livres. Celui que j'ai retenu est le suivant :  
« Psychologie du bien et du mal. »

Ce professeur étudie les interactions entre les individus et a été amené à s'intéresser au rapport « individu-violence humaine et animale »

En 1998 et 2012, sur un enquête en milieu scolaire, 43 % des enfants avaient perpétré des actes de cruauté envers les animaux.

Ce sont souvent de mémoire, des enfants ayant des problèmes scolaires, démotivés et souvent témoins de violences conjugales au sein de leur foyer et pire de violences sexuelles à leur égard.

Une étude en Floride sur des délinquants en prison a été faite : ceux qui n'avaient pas commis d'actes contre les humains lors de leurs délits n'avaient pas commis non plus d'actes de cruauté envers les animaux.

Monsieur BEGUE souligne la dimension de l'acte. Tuer un animal avec un fusil est sur une échelle de violence moins forte que l'étranglement d'un animal .

Ceux qui présentent des troubles obsessionnels , addictifs (drogues, alcool) avec un attachement inexistant à leurs parents sont potentiellement portés sur la violence envers un animal.

### Le cinéma et les animaux

Dans BEN-HUR, Plus de cent chevaux sont morts

Dans PIRATE DES CARAIBES, les explosions marines ont affecté la faune marine et provoquées le fauchage des animaux marins.

Dans BILBO LE HOBBIT, ce sont des moutons qui ont été des victimes mortelles.

Depuis quelques mois, il existe un fichier répertoriant les personnes ayant commis des crimes sur les animaux.

O.M.R.D.P (?)

Notamment sur les abandons.

Différence (non excusable bien sûr) de ceux qui portent leur animal dans un refuge car ils ne veulent plus de leur chien et ceux qui les attachent en forêt ou les lâchent dans la nature

Pourquoi faire acte de violence sur un animal ?

1° CONTROLER : frapper pour « contrôler », se faire obéir

Exemple : pour le dressage des ours, les obliger à se dresser sur leurs pattes

2° CHATIER : suite à des bêtises faites par l'animal (ronger des objets appartenant au maître , abîmer un meuble etc...)

3° DEPASSEMENT : Transférer la colère d'un humain à un animal.

4° RELATION AGRESSIVE : Stimuler l'agressivité (dresser l'animal) à l'attaque pour que celui-ci est le même schéma que le maître.

5° CHOQUER : s'amuser de la réaction des autres , témoin ou connaissant l'acte de cruauté fait par la personne

6° LA VENGEANCE : Violences contre l'animal exprimant un chantage (animal appartenant au couple qui va divorcer.

7° PREJUGES HOSTILES : Décimer des rats , des cafards, etc....

Monsieur BEGUE rappelle ce qu'est le spécisme : c'est la discrimination envers d'autres espèces en l'occurrence les animaux.

ZOOPHILIE : transmission de modèles qui amènent la nouvelle génération à perpétuer ces actes.

LA CORRIDA : « culture ininterrompue » qui permet d'excuser ce spectacle. Mr BEGUE précise qu'en France, ce terme ne convient pas puisque la corrida aurait été importée.

Y a t-il un âge pour sensibiliser les enfants au bien-être ou à l'amour des animaux ?

Réponse : l'enfant, dès son plus jeune âge, a une propension à être attiré par les animaux. (Similitude également du faciès : yeux, bouche, nez etc...) Exemple cité par Mr BEGUE : Parmi les nombreux jouets dont dispose l'enfant, celui-ci sera toujours attiré par une peluche ou un animal en jouet même s'il dispose de jouets plus perfectionnés. Cela s'appelle la BIOPHILIE.

Voilà ce que j'ai pu retenir personnellement. A compléter éventuellement par Catherine, présente à la conférence.

---